

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2025

CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX, D'INITIATIVE TRANSPARTISANE - (N° 966)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS88

présenté par
M. Garot, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« démocratique, déconcentré et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est un amendement de précision rédactionnelle afin de conserver la seule notion de proximité.